

ACTIONS BIRMANIE – COMMUNIQUE MEDIA – 11 AOUT 2009

Aung San Suu Kyi condamnée...ou le démantèlement calculé de l'alternative démocratique.



Aung San Suu Kyi condamnée !

Il est grand temps que la communauté internationale coordonne ses forces et oppose une réponse forte à la dictature militaire birmane.

Actions Birmanie condamne vigoureusement le verdict délivré par un tribunal birman condamnant Aung San Suu Kyi à trois ans de détention et de travaux forcés pour avoir enfreint les termes d'une assignation à résidence pourtant illégale au regard des lois internationales et nationales. Dans un décret spécial lu par le ministre de l'Intérieur, le chef de la junte Than Shwe a commué la peine en 18 mois de résidence surveillée.

L'opinion internationale ne doit pas être dupe des manœuvres de communication orchestrées par Than Shwe : **Cette réduction de la peine ne doit en aucun cas être considérée comme une inflexion** ou un signe de bonne volonté de la junte.

Au contraire le pouvoir birman cherche à donner l'illusion d'une peine clémentine tout en atteignant son objectif ultime: empêcher toute participation de la leader de l'opposition aux élections de 2010 et au processus politique.

Face aux nombreuses condamnations internationales, **la Junte**, se sachant plus que jamais observée, **parvient à neutraliser durablement Aung San Suu Kyi tout en donnant l'impression d'une forme d'assouplissement.**

Le généralissime Than Shwe disait ainsi à ses proches : « Les pressions internationales s'apparentent à un élastique. Lorsque c'est tendu, nous ne devons pas bouger pour éviter d'aggraver la situation. Mais à la relâche, nous devons œuvrer à faire avancer nos plans... ». Et de poursuivre : « Notre combat est psychologique ».

« Nous sommes effondrés d'apprendre qu'Aung San Suu Kyi a été jugée coupable et va écoper d'une nouvelle privation de liberté de dix-huit mois. Cette sentence confirme que la Birmanie des généraux reste un Etat de non-droit. A la botte du pouvoir militaire, après une instruction ayant compté de nombreuses irrégularités, la justice birmane vient de prononcer un verdict dicté d'avance, basé sur une loi contestée... qui empêchera Aung San Suu Kyi de se présenter aux élections de 2010 » déclare Pierre-Yves Gillet, du collectif Actions Birmanie.

L'assignation à résidence de la leader de l'opposition birmane devait en effet prendre fin officiellement le 27 mai 2009. Aung San Suu Kyi a passé plus de 5000 jours en détention depuis son élection en 1990, soit près de 14 années. Libre, elle aurait été en mesure d'influencer les élections générales prévues fin 2010.

Lors des audiences tenues à la prison d'Insein à Rangoon, l'Américain a déclaré à la cour avoir été envoyé par Dieu au domicile de Suu Kyi pour l'avertir qu'elle risquait d'être assassinée par des "terroristes". Les doutes subsistent quant à l'implication de la junte militaire au pouvoir dans cette intrusion. En revanche, il est certain que l'irruption de John Yettaw dans la demeure de la Prix Nobel de la Paix a constitué une occasion rêvée pour les généraux birmans de prolonger la détention de cette dernière.

Depuis l'ouverture du procès le 18 mai à Insein, la plupart des audiences se sont tenues à huis clos, mais des journalistes et des diplomates de toutes les ambassades ont été autorisés à assister à la séance d'aujourd'hui. L'incarcération d'Aung San Suu Kyi a rencontré de sévères critiques sur la scène internationale notamment du Conseil de Sécurité des Nations unies, de son Secrétaire général Ban Ki-Moon, et des représentants des Etats-Unis, d'Europe, ou d'Asie.



« **Les condamnations du procès ont été nombreuses sur la scène internationale..** » déclare Pierre-Yves Gillet
«...**mais la junte continue à défier les instances internationales**, invoquant systématiquement la sacro sainte Ingérence dans les affaires intérieures birmanes. Il faut maintenant entreprendre **des actions concrètes**.
Jusqu'ici, des diplomates occidentaux se sont déclarés convaincus que la junte était déterminée à écarter Aung San Suu Kyi du paysage politique avant des élections controversées qu'elle a fixées à l'année prochaine. Sans la participation d'Aung San Suu Kyi, l'opposition birmane exige que l'Union européenne et les Nations unies déclarent illégitime la tenue de ce scrutin et n'en reconnaissent pas les résultats.

Les organisations du monde entier appellent la communauté internationale à mettre en place **un embargo global sur les armes** à destination de la Birmanie et à la tenue d'une enquête du Conseil de sécurité des Nations unies. Au mois d'avril une équipe de chercheurs de l'université d'Harvard avait publié un rapport recensant **les preuves établies par les agences des Nations unies de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis par le régime des généraux.** (<http://www.law.harvard.edu/programs/hrp/newsid=59.html>)

Actions Birmanie espère vivement que les institutions internationales coordonneront leurs moyens de pression sur le régime autiste, paranoïaque et superstitieux de Naypidaw. Ce n'est que par des mesures conjointes de l'ASEAN, pour laquelle la turbulence de son membre birman devient dérangeante, de l'Union Européenne, des Etats-Unis et de l'ONU qu'une solution viable pourra être trouvée.

50 millions de birmans n'en attendent pas moins de la Communauté internationale.

Des sanctions ciblées vers les secteurs de l'économie qui rapportent le plus – et exclusivement – aux généraux, peuvent s'avérer déterminantes si leur mise en œuvre est correctement coordonnée. En parallèle, **le bras de levier diplomatique** doit faire son œuvre : **Pas de levée de sanctions sans engagement crédible de la part de la junte.**

« Si les prisonniers politiques birmans étaient sponsorisés, ils porteraient tous des logos de grandes corporations, compagnies, groupes d'assurance, gouvernements et institutions financières des pays qui traitent avec la junte » Thaug Htun , représentant NCGUB à l'ONU(gouvernement en exil issu des élections de 1990) (dans un Communiqué NCGUB 19/11/2008)

« Si vous croyez aux lutins, aux elfes et aux Trolls, vous pouvez croire qu'il y a un processus de démocratisation en Birmanie » P.S. Pinheiro (Rapporteur Spécial de l'ONU sur les Droits de l'Homme)

« La junte est criminelle, et doit être traitée comme tel. Than Shwe doit répondre d'atrocités sans nom. Ses soldats violent femmes et enfants à l'Est , torturent, mutilent et tuent à volonté . A l'Est , 3300 villages ont été détruits, c'est plus qu'au Darfour ! Les civils sont délibérément ciblés et abattus à vue. L'ONU doit établir une commission d'enquête dans le but de rassembler des preuves pour une inculpation. Ne pas le faire s'apparenterait à une complicité pour ces crimes. » Desmond TUTU (Prix Nobel de la Paix) - le 04 Aout 2009.

Actions Birmanie est membre de EBN – European Burma Network – qui rassemble autour de BCUK (Burma Campaign UK) les groupes activistes de plus de 20 pays européens et des acteurs birmans du processus de démocratisation. EBN se donne pour mission de coordonner les efforts et actions à l'échelle pan-européenne.

Actions Birmanie organise les 26 et 27 Septembre 2009 la rencontre EBN, qui, à côté des militants européens, accueillera des officiels du gouvernement démocrate birman en Exil, des représentants de la société civile birmane, ainsi que Jared Genser, l'avocat américain de Aung San Suu Kyi .

■ **Contacts Presse**

Pierre-Yves Gillet : +32(0)495/252488 pierre_actionsbirmanie@skynet.be



ACTIONS BIRMANIE
www.birmanie.net

CITOYENS EN SOUTIEN AUX DEMOCRATES BIRMANS
50 Av.de Fléron B-1190 Forest